



Réévaluation de pension alimentaire

Par **alexandrine72**, le **02/11/2008** à **11:09**

Bonjour,

Mon divorce a été prononcé au mois de mars 2008 et je voulais savoir si la pension alimentaire augmentera en janvier 2009 et de combien. Je touche actuellement 200 € par mois et il est écrit sur l'acte de divorce que celle-ci est indexée en référence à l'indice INSEE des prix à la consommation des ménages urbains, série France entière (hors tabac) au 1er janvier de chaque année et selon la formule : contribution fixée dans la décision * dernier indice publié à la date de la réévaluation / indice publié à la date de la présente décision. Pourriez vous me donner les indices ou me donner le calcul et le nouveau montant s'il vous plait. Merci beaucoup.

Alexandrine

Par **domi**, le **02/11/2008** à **21:06**

bonsoir , ceci vous aidera , votre pension sera augmentée d'environ 5 euros ! Domi
<http://www.service-public.fr/calcul-pension/casB.html>